

Grégory Quin et Anaïs Bohuon

## **Des hystériques en mouvement : d'une assignation à une libération des corps ? Engagement des médecins et discours thérapeutiques dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle en France**

### **Avertissement**

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

### Référence électronique

Grégory Quin et Anaïs Bohuon, « Des hystériques en mouvement : d'une assignation à une libération des corps ? Engagement des médecins et discours thérapeutiques dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle en France », *Genre & Histoire* [En ligne], 10 | Printemps 2012, mis en ligne le 01 mars 2013, consulté le 02 janvier 2015. URL : <http://genrehistoire.revues.org/1638>

Éditeur : Association Mnémosyne  
<http://genrehistoire.revues.org>  
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :  
<http://genrehistoire.revues.org/1638>  
Document généré automatiquement le 02 janvier 2015.  
© Tous droits réservés

Grégory Quin et Anaïs Bohuon

# Des hystériques en mouvement : d'une assignation à une libération des corps ? Engagement des médecins et discours thérapeutiques dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle en France

## Introduction

1 Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>, et selon le *Dictionnaire des dictionnaires de médecine français et étrangers* dirigé par le docteur Fabre, les exercices du corps figurent, parmi d'autres, au rang des moyens à mobiliser pour soigner – ou du moins soulager – les personnes souffrant de troubles hystériques.

« Parmi les moyens employés dans l'intervalle des attaques [entendez « crises d'hystérie »], il faut mettre au premier rang les ressources hygiéniques : un régime lacté, l'usage fréquent des bains tièdes, les affusions froides sur la tête, les lavements froids, l'exercice du corps, les bains de mer, les voyages, les impressions morales capables de faire une forte diversion aux sentiments dont l'exaltation a pu être jugée cause première du mal sont (...) les seuls agents auxquels la prudence force à se borner. »<sup>2</sup>

2 L'ambition de notre article est d'éclairer, pour la France, la prise en compte de l'hystérie à l'intersection d'un sous-champ des pratiques d'exercice corporel - situé à l'intérieur du champ éducatif - qui tend à s'autonomiser<sup>3</sup>, et d'un champ médical marqué par un processus de spécialisation<sup>4</sup> dans les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle.

3 En effet, cette période voit le champ médical accélérer son processus de structuration : la médecine française se spécialise<sup>5</sup>. Patrice Pinell distingue plusieurs phases dans ce processus, depuis l'ouverture en 1795 de nouvelles écoles de médecine et le développement de diverses formes de spécialisation clinique dans le secteur hospitalier (notamment l'obstétrique, l'ophtalmologie, etc.), jusqu'aux lendemains de la guerre de 1870 marqués par la « création des chaires de clinique spéciale et [le] remaniement du champ médical »<sup>6</sup>. Enfin, et plus singulièrement du point de vue de notre objet, cette seconde phase voit les médecins repenser leurs rapports aux corps féminins. En prenant définitivement le contrôle de la procréation féminine, le corps médical répond aux inquiétudes des États quant à la chute de la natalité et tente d'y remédier<sup>7</sup>. Le processus est toujours dialectique, car de leur côté les États s'engagent dans une (bio)politique « hygiéniste », par un soutien à l'institutionnalisation de la médecine<sup>8</sup> et au développement de l'éducation du physique. De plus, la maîtrise de l'antisepsie et de l'anesthésie<sup>9</sup> en plein essor permet aux chirurgiens de donner aux interventions chirurgicales un caractère davantage contrôlé<sup>10</sup>. De l'autre côté, les pratiques d'exercice corporel tendent à devenir plus légitimes et plus autonomes, et les usages médicaux de la gymnastique se précisent. Selon Jacques Defrance, autour des pratiques d'exercice corporel,

« (...) on a deux grands types de prises de position médicales : l'un vise le raffinement des gymnastiques par la censure des formes jugées “grossières” et l'élaboration de formules plus adaptées, plus nuancées : l'autre, plus rare, passe par l'approbation directe des méthodes de gymnastiques existantes (...) »<sup>11</sup>.

4 Enfin, au sujet d'une pathologie, que les représentations scientifiques et sociales renvoient immanquablement vers le féminin<sup>12</sup> et qui fonctionne comme une « fabrique du sexe »<sup>13</sup>, nous verrons les mots d'une éducation du physique des femmes et des filles, en nous inspirant des travaux de Gertrud Pfister réalisés pour l'espace germanique<sup>14</sup>, l'élaboration d'un discours

de compréhension des corps féminins<sup>15</sup> et l'assignation des femmes à leur rôle maternel. L'hystérie est alors, selon le docteur Grasset dans son article du dictionnaire *Dechambre* :

« une névrose (...) tenace dans son fond, mais mobile en général, peu profonde dans sa forme, qui peut se localiser sur toutes les parties du système nerveux, dont les symptômes peuvent appartenir par suite à toutes les fonctions de ce grand appareil, et qui enfin, au point de vue nosologique et étiologique, est le plus souvent symptomatique d'un état général diathésique »<sup>16</sup>.

- 5 Ainsi, pour la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et à partir des discours produits autour de l'hystérie par les médecins qui élaborent l'éducation physique, nous chercherons à scruter leur engagement sur la voie de la promotion des exercices du corps contre l'hystérie ; considérant également que cette période marque l'acmé de l'expression d'inquiétudes anthropologiques – consécutive aux bouleversements de la révolution industrielle, de l'urbanisation et des « révolutions » médico-scientifiques<sup>17</sup> –, mais qu'elle est aussi celle de nouvelles tentatives de définitions de l'hystérie, faisant de l'« hystérique » une « figure de l'excès », une menace pour l'ordre social. En effet, « à travers l'hystérique, c'est toute l'économie de l'équilibre de la famille qui est concernée et, au-delà, celle des rôles respectifs des hommes et des femmes dans la société »<sup>18</sup>, dans un contexte favorisant la manifestation d'une appréciation socio-biologique du monde et marqué par la pensée lamarckienne<sup>19</sup>, où les « inégalités sont référées à un ordre naturel de type déterministe et finaliste, indépendant de la volonté humaine »<sup>20</sup>.
- 6 Autour de l'hystérie se joue une partie de l'équilibre social de la France de la fin du siècle, et les exercices physiques sont engagés comme des pratiques sociales régénératrices<sup>21</sup>. De fait, dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est tout un continent qui entre en « mouvement » ; d'une part, les sports modernes se diffusent depuis l'Angleterre où ils sont nés<sup>22</sup>, d'autre part en Suède, en Prusse, en Suisse, et en France<sup>23</sup> se structurent des systèmes de gymnastiques rationnelles, construits au long du XIX<sup>e</sup> siècle et diffusés dans des couches toujours plus larges des populations. Petit à petit, les pratiques d'exercice corporel deviennent légitimes, elles deviennent aussi populaires.
- 7 Si l'investissement médical en éducation physique est avéré pour l'époque que nous entendons observer<sup>24</sup>, tout particulièrement autour des corps féminins<sup>25</sup>, les contenus des discours doivent encore être davantage explorés, ceux-ci étant d'une certaine manière situés dans une zone grise entre un antiféminisme médical assez caractérisé et une volonté de permettre aux femmes d'accéder à l'ensemble de leurs « capacités »<sup>26</sup> corporelles. Entre assignation et émancipation. Et si les exercices physiques ne constituent jamais la totalité des recommandations médicales pour le traitement de l'hystérie au cours de notre période, il apparaît tout à fait heuristique de se concentrer sur la question de la mobilisation des exercices du corps contre l'hystérie, dans la mesure où cette pathologie est associée à une absence de contrôle de l'appareil locomoteur et dont les crises toniques épuisent véritablement les organismes. Dans le cadre de cet article, nous avons fait le choix de nous focaliser sur les textes de médecins expressément centrés sur l'éducation physique ou la gymnastique, plutôt que sur les discours de médecins célèbres comme Charcot ou Déjérine.
- 8 En premier lieu, nous étudions l'établissement de l'étiologie et de la symptomatologie de l'hystérie par les promoteurs de l'éducation physique pour ensuite analyser le traitement corporel de l'hystérie. Enfin, nous montrons en quoi les mouvements féminins prescrits restent inextricablement sous contrôle, ce qui va susciter de nombreuses ambivalences et contradictions dans les discours médicaux étudiés.

## I. Comprendre et décrire l'hystérie pour les promoteurs de l'éducation physique

- 9 Durant le XIX<sup>e</sup> siècle, la localisation du siège de la pathologie « hystérie » se déplace de l'utérus vers l'encéphale. Nicole Edelman en parle en ces termes : « (...) la représentation de l'hystérique tend à écarter les excès sexuels de cette figure et l'étiologie de la maladie s'infléchit vers le système nerveux cérébral »<sup>27</sup>, déverrouillant une étiologie uniquement

féminine jusque-là. Mais les termes volontairement modérés – « représentation », « tendre à », « s'infléchir » – ne sont pas anodins. Ils témoignent de la complexité de l'histoire de la compréhension et de la description d'une pathologie comme l'hystérie, dans un contexte où les discours médico-philosophiques (produits depuis le dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle) ont aussi développé l'idée que « l'essence du sexe ne se borne point à un seul organe, mais s'étend par des nuances, plus ou moins sensibles, à toutes les parties ; de sorte que la femme n'est pas femme en un seul endroit, mais encore par toutes les faces par lesquelles elle peut être envisagée. »<sup>28</sup>

10 Malgré le « triomphe de l'encéphale »<sup>29</sup> à partir des années 1850, les contradictions demeurent dans la compréhension de l'hystérie, particulièrement chez les médecins promoteurs de l'éducation physique.

11 Pour le professeur d'hygiène et de clinique spéciale des enfants à la Faculté de médecine de Montpellier, Jean-Baptiste Fonsagrives<sup>30</sup> (1823-1884), tout à son projet de réaliser une *Encyclopédie de l'hygiène*, l'hystérie « n'appartient pas exclusivement au sexe féminin, mais elle est chez l'homme d'une rareté comparativement très grande »<sup>31</sup>. Aussi c'est surtout dans son traité d'éducation physique à destination des jeunes filles qu'il nous parle d'hystérie. Une approche relativement conforme aux discours d'autres hygiénistes, qui ont contribué à fissurer l'étiologie exclusivement féminine qui prévalait souvent jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, tout en réactualisant les liens entre « hystérie » et « féminin ». Il ajoute que cette pathologie est « affaire de santé et de tempérament bien plus que de genre de vie et d'éducation »<sup>32</sup>, mais à la phrase suivante, précise encore que « les petites filles sont loin d'en être exemptes, surtout dans les conditions de la vie et de l'éducation actuelles »<sup>33</sup>. Alors quelle étiologie faut-il retenir ? Écologique ou hygiénique ? La question se pose d'autant plus qu'à la page suivante, Fonsagrives ajoute que « l'hérédité (...) porte coup environ une fois sur deux, proportion considérable et qui doit tenir la sollicitude en éveil »<sup>34</sup>. Au final, on constate que l'étiologie de l'hystérie chez Fonsagrives n'est pas assurée, bien au contraire. « Une constitution délicate, un tempérament nerveux, une impressionnabilité excessive, sont des prédispositions à l'hystérie, mais on la voit quelquefois éclore dans des conditions diamétralement opposées »<sup>35</sup>. Ce qui semble avéré cependant, c'est la concentration des cas d'hystérie autour de la puberté :

« On a calculé que près du quart des cas d'hystérie se manifestent chez des petites filles ayant moins de 12 ans. La période de 12 à 18 en revendique la moitié ; c'est dire la fréquence avec laquelle l'époque de transformation pubère voit apparaître ces accidents. »<sup>36</sup>

12 Par ailleurs, ces analyses de l'hystérie sont toutes contenues dans l'« entretien » concernant les préludes à la maternité. Tout se passe donc comme si, chez Fonsagrives, les « risques » relatifs à l'hystérie se concentraient autour de la maternité. Maternité que l'on trouve au fondement de la construction de la différence des sexes<sup>37</sup>.

13 Après Fonsagrives, le docteur Narcisse-Auguste Le Blond, qui propose en 1877 une vaste synthèse des savoirs en matière de gymnastique médicale, dont la préface rédigée par le médecin-orthopédiste de l'hôpital des Enfants Malades Victor Bouvier<sup>38</sup> fait autorité, souligne que « l'hystérie chez les femmes, est caractérisée par les troubles nerveux les plus divers, principalement par des spasmes, et la sensation d'une boule qui, partant de l'utérus, remonte jusque vers la gorge où se développe un sentiment de constriction et d'anxiété extrême. »<sup>39</sup>

14 Il ajoute ensuite que « l'affection hystérique peut durer plusieurs années, [et qu']elle atteint surtout les femmes dont l'intelligence est cultivée et dont le tempérament est nerveux »<sup>40</sup>. L'hystérie devient ici, quelques huit années après les écrits de Fonsagrives, une affaire d'éducation et de tempérament ; elle serait le produit d'une éducation intellectuelle trop développée<sup>41</sup>, associée à un tempérament nerveux.

15 Ces deux premiers auteurs se rejoignent donc pour faire d'un tempérament nerveux l'une des causes fondamentales de l'hystérie, mais qu'une éducation « équilibrée » pourra éviter sinon limiter notamment auprès des jeunes filles appelées à devenir les « mères de demain ». Si la construction historique des « tempéraments » dans les discours médicaux du XIX<sup>e</sup>

siècle demeure assez floue<sup>42</sup>, il semble y avoir là une sorte de réactualisation des anciennes « humeurs », réactualisation facilitée au contact des corps féminins. Le docteur Le Blond propose quelques caractères pour reconnaître le « tempérament nerveux » :

« Le corps est généralement maigre et sec, le système musculaire est peu développé, la physionomie est mobile, expressive, les mouvements sont brusques, la sensibilité est exaltée, la faculté de percevoir est portée au plus haut degré, l'intelligence est très vive. Sous l'influence d'un tel tempérament, toutes les facultés sensitives et intelligentes reçoivent un accroissement anormal, tandis que les fonctions organiques semblent n'avoir plus que la moindre énergie possible. »<sup>43</sup>

16 Il semble donc y avoir dans l'expression de ce tempérament, des indications pour l'application de la gymnastique à des fins thérapeutiques, dans la mesure où, et Le Blond l'explique quelques lignes plus bas, « le meilleur moyen de rétablir l'équilibre et la régularité des fonctions organiques, c'est de tenir le système musculaire dans une action répétée au moyen des exercices gymnastiques »<sup>44</sup>.

17 Dans *La gymnastique, notions physiologiques et pédagogiques* le docteur Alfred-Charles Collineau, inspecteur des écoles communales et membre de la société d'anthropologie<sup>45</sup> – où il côtoie notamment le docteur Eugène Dally, dont nous verrons les prises de position plus loin –, propose plus pragmatiquement des exercices d'une gymnastique médicale, précisant certains éléments d'une étiologie de l'hystérie : « absolument distincte des accès convulsifs de l'épilepsie, en une foule de circonstances, les attaques hystériques s'enchevêtrent avec ceux-ci, dans une foule d'autres, non seulement d'individu à individu, mais d'accès à accès. »<sup>46</sup>

18 L'hystérie est donc une pathologie distincte de l'épilepsie, mais certains symptômes, dans certaines circonstances, peuvent amener à les confondre. Surtout, il faut retenir que le docteur Collineau engage une réflexion en termes de pédagogie des corps, en cherchant à impulser une pratique médicale et scolaire de la gymnastique, comme en témoigne sa conférence de 1882 devant la *Société pour l'instruction élémentaire*<sup>47</sup> ou la publication à la fin de la décennie d'un ouvrage sur l'hygiène à l'école.<sup>48</sup> Bien dans l'« air du temps »<sup>49</sup>, Collineau souligne qu'au « point de vue physiologique, nous en aurons dit assez pour justifier l'introduction, dans les programmes scolaires concernant l'un et l'autre sexe, de l'enseignement de la gymnastique »<sup>50</sup>.

19 Dès 1859, l'aliéniste Pierre Briquet (1796-1881) – cité par Collineau –, dans son *Traité clinique et thérapeutique de l'hystérie*, distingue les causes prédisposantes et les causes déterminantes de ce mal. Parmi les causes prédisposantes, outre le sexe féminin car, « chez lui, il existe une prédominance de l'élément affectif »<sup>51</sup>, Briquet parle de : l'« Impressionnabilité », l'« Hérité », la « Constitution chétive », ou les « Problèmes de menstruation » ; et parmi les causes déterminantes, Briquet place le « Chagrin de ménage », la « Suppression brusque des menstrues », la « Frayeur », la « Contrariété », les « Émotions morales vives », l'« Affaiblissement produit par de longues maladies », – des éléments définis de façon bien peu précise.

20 À bien lire les textes des médecins cherchant à promouvoir une « éducation du physique » médicale, il est presque impossible de donner une définition satisfaisante des causes de l'hystérie ; ce qui ouvre la porte à tous les traitements possibles : mouvement, gymnastique ou quelque chose comme une éducation médicale du physique. « Naturalisée, assignée à son sexe, la femme est à la fois fragilisée par les nombreuses maladies qui la menacent et réduite à sa fonction de mère »<sup>52</sup>, mais elle peut voir son « physique » préparé avantageusement à la maternité. Ainsi, nous postulons que l'indétermination relative d'une étiologie et d'une symptomatologie de l'hystérie – pathologie aux diverses phases et aux divers symptômes –, constitue une condition qui facilite la mise en œuvre de thérapeutiques comme les exercices corporels, dont les effets portent souvent sur l'ensemble de la santé, sur l'ensemble du corps de la mère ou de la future mère.

## II. Mettre en mouvement, traiter l'hystérie

21 Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, et particulièrement concernant des affections nerveuses, les médecins réactualisent des éléments d'un courant de pensée néo-hippocratique. Cette

dialectique fondamentale a été réaffirmée par les Idéologues au moment de la Révolution française<sup>53</sup>, et l'idée que l'on ne peut pas séparer l'homme de son milieu est « au cœur de la problématique de Cabanis »<sup>54</sup>. Les médecins promoteurs du traitement corporel de l'hystérie – et plus largement des affections nerveuses –, qui sont également souvent d'ardents hygiénistes, participent à ce courant néo-hippocratique, comme en témoignent leurs propositions pour soigner les hystériques.

22 Force est de souligner qu'il est difficile de déterminer avec précision l'espace social de la mise en pratique des recommandations médicales en termes de pratiques d'exercice corporel, tout particulièrement concernant l'hystérie. Deux éléments peuvent néanmoins être avancés. D'une part, l'émergence d'une éducation physique scolaire donne un espace pour la mise en pratique, à côté des « gymnases », des établissements privés dédiés au traitement des affections nerveuses<sup>55</sup> et, des « gymnases » ouverts dans le cadre des établissements hospitaliers, ainsi que nous le soulignerons plus loin. D'autre part, l'hystérie est une pathologie doublement marquée, à la fois médicalement comme essentiellement féminine, mais aussi socialement comme appartenant à une certaine élite où l'oisiveté prime encore sur l'activité (en tout cas dans les représentations). Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'engagement médical auprès des corps féminins demeure celui d'hommes – les femmes médecins sont encore très rares – auprès de femmes plutôt jeunes. Ainsi, le docteur Fonssagrives, tout à sa focalisation sur le moment de la puberté féminine, conseille aux mères de porter une attention particulière :

« (...) au moment où les signes avant-coureurs d'une puberté prochaine se manifestent, d'instituer un genre de vie dans lequel la sensibilité est, autant que possible, au repos, et les muscles, autant que possible, en mouvement ; la vie au grand air, à la campagne si faire se peut ; les distractions agissantes et salubres qu'elle procure ; les voyages, qui ont ici un triple avantage, par le changement d'air en lui-même, la stimulation qu'en reçoit l'appétit, par les distractions dont ils sont la source et qui combattent une concentration malade de l'esprit, et aussi par l'accélération qu'ils impriment parfois à la fonction mensuelle quand elle est retardée, comme cela arrive si souvent chez les jeunes filles chlorotiques. »<sup>56</sup>

23 Pour ce premier médecin, il est donc important de s'assurer du caractère sain de l'environnement. Cet argumentaire est partagé. Le docteur Le Blond propose quelque chose d'assez identique, lorsqu'il avance que « dans l'hystérie, les marches, les voyages dans les montagnes, etc. concourent beaucoup au rétablissement des forces et de la santé, non moins par l'action que ces exercices produisent sur l'organisme que par la distraction qu'ils procurent à l'esprit. »<sup>57</sup>

24 Les mots sont plus concis que chez Fonssagrives, mais la volonté demeure. L'interaction entre corps et âme est rappelée, un environnement sain et salutaire doit être recherché. Avant la parution des ouvrages de Fonssagrives et du docteur Le Blond, en 1860, François Ribes (1800-1864) souligne quelque chose d'assez similaire dans son *Traité de thérapeutique*. Selon ce dernier, professeur d'hygiène de la faculté de médecine de Montpellier, « une vie oisive, molle, voluptueuse fait prédominer la sensibilité et conduit à la surexcitation nerveuse. – Une vie active, occupée, partagée dans de justes proportions entre le mouvement et le repos, entre le travail et le sommeil, sont le meilleur préservatif de cette disposition [contre les maladies réputées nerveuses]. »<sup>58</sup>

25 Ainsi au nom d'un hygiénisme triomphant dans les années 1850/1860, à la fois idéologie et pouvoir sur les corps, système de représentations et système d'action, les médecins élaborent des modalités de pratiques physiques. Bénéficiant d'un fort capital symbolique, les médecins apportent leurs logiques de rationalisation et contribuent à la recomposition de l'architecture discursive d'un champ des pratiques d'exercice corporel, en insistant sur la formulation et l'élaboration de certaines pratiques. Au-delà de conseils relatifs au changement d'environnement et à son effet sur les hystériques, Le Blond recommande l'exercice modéré, ajoutant qu'à :

« quelques-unes, il faut conseiller de s'adonner au jardinage, de bêcher la terre, de sarcler le jardin et d'arroser les fleurs ; à d'autres pour qui des exercices plus actifs

sont indispensables, il faudrait recommander de frotter l'appartement, et même de fendre ou scier du bois. »<sup>59</sup>

- 26 Certains conseils présentés ici sont relativement iconoclastes... et imaginer une femme en train de scier ou de fendre du bois pour se soigner d'affections hystériques doit paraître relativement incongru aux femmes et aux hommes de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Après les recommandations de Le Blond, et sans spécifier plus pratiquement ce dont il s'agit, le docteur Collineau stipule que contre l'hystérie et « dans la majorité des cas, les exercices qui se pratiquent au gymnase sont d'une application aussi heureuse que facile »<sup>60</sup>.
- 27 Mais alors, devrait-on donc aussi recourir à de la gymnastique, qui irait dans le sens d'un système plus cohérent d'exercices corporels ? Plus encore qu'un exercice, il faut souligner l'usage « médical » du massage qui tend à s'accroître, notamment à l'initiative du gymnasiarque Napoléon Laisné (1810-1896) dans différents services hospitaliers au sein desquels il s'emploie<sup>61</sup>. En effet, depuis 1847, la gymnastique est utilisée dans différents hôpitaux parisiens<sup>62</sup>, et particulièrement depuis 1849 à la *Salpêtrière* pour soigner les femmes atteintes d'épilepsie et/ou d'hystérie. Or la « gymnastique » ne se suffit pas à elle-même pour Napoléon Laisné, et rapidement il associe aux exercices du corps des massages et des frictions auxquels il consacre un ouvrage en 1868<sup>63</sup>. Auparavant en 1863, un médecin - Jean Estradère - réalise sa thèse de doctorat sur ce sujet<sup>64</sup>, dans le service orthopédique du docteur Bouvier<sup>65</sup>. Si les liens avec les travaux de Laisné ne sont pas clairs, cette thèse constitue tout de même « une confirmation de l'ancrage du procédé et une tentative de systématisation de la pratique [du massage] »<sup>66</sup>. Et dans le cadre de ses leçons dans les hôpitaux, Laisné use également parfois de plus curieuses méthodes, comme ce jour orageux d'avril 1851, où il fait exécuter un chant religieux aux filles de la *Salpêtrière*, « au milieu des éclairs, des coups de foudre, et sous une pluie torrentielle, nous restâmes sans bouger, en chantant tout ce que nous savions »<sup>67</sup>. Puis il ajoute, qu'ensuite « les filles se couchèrent, sans qu'il se manifestât la moindre indisposition. Ce jour-là, je partis bien satisfait de mon expérience »<sup>68</sup>. Si cette expérience précède sensiblement notre période, nous avons néanmoins jugé pertinent de la rappeler pour éclairer les premiers moments de l'application hospitalière de la « gymnastique ».
- 28 Il convient encore de souligner que ces prises de position témoignent aussi d'un glissement social des publics visés par les médecins. Si sous les ordres de Napoléon Laisné aux Enfants Malades, nous trouvons déjà des jeunes filles plutôt défavorisées socialement, Fonsagrives et ses conseils aux mères demeurent encore très « bourgeois » dans leur style, alors qu'avec Collineau nous observons également une certaine « ouverture » sociale autour de la généralisation de la scolarisation primaire (pour les filles et les garçons) sous la Troisième République.
- 29 En outre, les débats se prolongent autour des « nouveaux » sports modernes, pratiques en cours de diffusion depuis l'Angleterre (comme le football ou le rugby)<sup>69</sup> ou anciennes pratiques continentales (comme le cyclisme) transformées au contact de l'esprit de compétition et de la codification des sports. Loin de faire l'unanimité chez les médecins français, les « sports anglais » sont parfois largement décriés. Ainsi le docteur Collineau s'interroge :

« Peut-être s'est-on un peu servilement appliqué à suivre – en matière de terminologie tout au moins – des us et des coutumes de l'Angleterre. Avec ses procédés violents jusqu'à la brutalité, la gymnastique anglaise est, elle, à proprement parler, athlétique. Les mœurs qu'elle entretient n'ont pas plus de chance de pénétrer chez nous, que l'automatisme auquel la gymnastique militaire des Allemands rompt la jeunesse. »<sup>70</sup>

- 30 De fait, le cyclisme est mobilisé par le corps médical dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>71</sup>. Il apparaît dans les débats autour de la dégénérescence, mais il est aussi particulièrement impliqué dans le traitement de l'hystérie, pour sa capacité à calmer les ardeurs.

**La première course de dames à vélocipède en France, Extrait du journal *Le Monde illustré*, du 21 novembre 1868. Collection personnelle Christian Pociello.**



- 31 Dans les années 1890, le médecin Julien Alvin, docteur en médecine de l'Université de Montpellier en 1886, qui a travaillé notamment sur le traitement curatif de la phtisie pulmonaire, envisage la pratique de la bicyclette pour les femmes comme une pratique curative presque « miraculeuse » de toutes les maladies qu'il estime très « féminines », la tuberculose « au début », la neurasthénie, et l'hystérie :

« Il a été reconnu que, dans beaucoup de maladies auxquelles les femmes sont plus particulièrement sujettes, l'exercice de la bicyclette avait une action curative incontestable. Tels sont la neurasthénie et les troubles nerveux, l'hystérie, la morphinomanie, la fatigue intellectuelle, le spleen, la goutte, le rhumatisme subaiguë et chronique et surtout la gravelle, la migraine, la tuberculose au début, etc., etc.... Dans ces conditions, il n'est presque pas de femmes qui, d'un moment à l'autre, ne puisse avoir besoin de la bicyclette - (remède agréable en somme) - et comme son emploi peut jouer un rôle préventif, on ne saurait trop conseiller, à toutes celles qui le pourront, de faire, dès qu'elles en auront l'occasion, l'usage de la bicyclette. »<sup>72</sup>

- 32 Le docteur Raoul Fauquez, spécialisé en gynécologie et médecin de Saint-Lazare, défend en 1897 également les vertus curatives de la bicyclette et renforce l'argumentaire d'Alvin, en allongeant la liste des maladies susceptibles d'être aussi enrayerées :

« Dans une autre forme d'aménorrhée, aménorrhée symptomatique qui résulte d'un mauvais état général ou de maladies chroniques, les cas reconnaissant pour cause l'hystérie, l'épilepsie, l'anémie, la chloro-anémie, les dyspepsies, peuvent être grandement améliorés par l'exercice de la bicyclette. »<sup>73</sup>

- 33 Ou encore Ludovic O'Followell, spécialisé en médecine et chirurgie générales, secrétaire de la *Société Française d'hygiène* et membre de la *Société de l'hygiène de l'enfance*, en 1900 :

« (...) ovaires ou utérus malades, hystérie, épilepsie, anémie, chlorose, maladies organiques générales retentissant sur la fonction utérine, émotion, froid arrêtant les règles, la bicyclette agira comme un excellent excito-circulateur, soit en nourrissant l'organe reproducteur, soit en aidant à la guérison des maladies, qui arrêtent la fonction menstruelle. »<sup>74</sup>

- 34 Ces vertus morales et physiques salvatrices car curatives ne sont pas l'apanage de la bicyclette. L'escrime selon Célestin Lecomte<sup>75</sup>, ex-vétérinaire d'Alfort, peut être tout aussi miraculeuse et a donné d'excellents résultats pour guérir l'hystérie.



- 35 Georges Dujardin-Beaumetz (1833-1895), nouveau médecin chef de l'hôpital *Cochin* en 1884 et promoteur des progrès thérapeutiques, se détache quelque peu des précédents discours, dans la mesure où il ne pense pas que la gymnastique soit capable de guérir directement l'hystérie<sup>76</sup>, il ajoute qu'il est même « des cas d'hystérie où la gymnastique est plus dangereuse que profitable »<sup>77</sup>. Mais il reconnaît les effets secondaires d'une application de la gymnastique – désignée par lui sous le terme de kinésithérapie<sup>78</sup> – associée à l'hydrothérapie ; en effet, « la fatigue musculaire (...) chez certains malades, permet, si je puis me servir de cette expression, de décharger leur système nerveux, et l'on voit, sous l'influence de ces deux moyens, exercice corporel et hydrothérapie, le sommeil survenir et les phénomènes nerveux se calmer. »<sup>79</sup>
- 36 Eugène Dally dans l'article « Gymnastique »<sup>80</sup> du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* dirigé par Amédée Dechambre, dresse un constat assez semblable :

« (...) isolément je n'ai jamais vu ni un épileptique ni un hystérique convulsif bénéficier de la gymnastique, je doute même que son action soit intense dans l'hystérie ou tout du moins dans cette forme primitive encéphalique qui ne dépend pas des désordres nutritifs, et qui paraît tout au contraire les provoquer. »<sup>81</sup>

- 37 La solution réside, pour Dally, dans le changement de milieu ou l'hydrothérapie. Ces méthodes « ont ici une très grande supériorité sur la gymnastique, généralement mal reçue, mal pratiquée, et dont les effets sont très lents à se produire »<sup>82</sup>. Il ajoute :

« (...) la gymnastique n'intervient efficacement [que] dans les affections dans lesquelles les fonctions cérébrales sont plus ou moins engagées qu'autant qu'elle produit une agréable occupation, une distraction au sens propre du mot, c'est-à-dire une suppression momentanée des habitudes pathologiques du malade. »<sup>83</sup>

- 38 Une limite des traitements se manifeste aussi dans les réticences des médecins vis-à-vis des sports modernes, car si la bicyclette est rapidement inscrite dans les « prescriptions » médicales, les pratiques sportives font souvent l'objet de violentes diatribes. Et même la bicyclette n'échappe pas à ces critiques, comme en témoigne un débat à l'*Académie de médecine* – l'année où Marey en est le président, en 1894 – et dont l'une des conclusions – énoncée par un docteur Lagneau – est :

« (...) qu'un examen médical préalable [à la pratique de la bicyclette] ne pourrait qu'être avantageux pour empêcher de se livrer à cet exercice certaines personnes prédisposées à divers états morbides. Mais, si une prédisposition cardiaque doit faire interdire cet exercice, à plus forte raison elle doit faire interdire le saut, la course de vitesse et maints autres exercices. »<sup>84</sup>

- 39 Il n'est pas question d'hystérie directement ici, néanmoins c'est une excellente illustration d'une certaine frilosité – encore réelle – des médecins à s'engager pleinement dans la voie des exercices du corps, et particulièrement des sports modernes. Tout se passe encore comme si ceux-ci ne devaient pas être pratiqués avantageusement par l'ensemble de la population. Ainsi Pierre de Coubertin, lorsqu'il s'engage dans la voie de la hiérarchisation des formes de pratiques d'exercice corporel cantonne-t-il « les enfants, les jeunes filles, les gens déjà avancés en âge, les malades et, d'une manière générale, les faibles »<sup>85</sup> à la gymnastique scientifique, laissant les sports modernes aux « virils » adolescents.

### III. Des mouvements sous contrôle : ambiguïtés des exercices du corps

- 40 La volonté de soigner les hystériques – et, plus largement, d'autres pathologies – se double d'une autre ambition. Elle vise aussi à garder le contrôle sur la mise en mouvement des corps. Avec l'essor de la pratique de la bicyclette chez les femmes, les médecins sont préoccupés, tout comme ils s'inquiètent des dangers potentiels des sports modernes qui se diffusent rapidement en France. Et force est de constater qu'ils se servent des affections nerveuses pour « pathologiser » les corps féminins, mais plus encore pour les (re)produire comme sexués,

différents des hommes, et par là même pour différencier la pratique physique et sportive des femmes. Ici comme ailleurs dans le champ et les discours médicaux, « une anatomie et une physiologie de l'incommensurabilité [remplace] une métaphysique de la hiérarchie dans la représentation de la femme par rapport à l'homme »<sup>86</sup>. Par la recommandation de mouvement, les médecins cherchent à façonner une véritable grammaire des corps.

- 41 Dans la lignée d'un certain conformisme de l'époque, qui plonge ses racines au XVIII<sup>e</sup> siècle, la danse est régulièrement prescrite à la fin du XIX<sup>e</sup>. Ainsi, un des « agents réformateurs » de l'éducation physique, Fernand Lagrange (1846-1909), auteur d'un ouvrage fondamental sur l'exercice physique *Physiologie des exercices du corps* en 1888, tout comme le gynécologue Ernest Monin (1856-1929) définit la danse comme :

« L'exercice féminin par excellence. On aura beau introduire dans les écoles de filles l'enseignement de la gymnastique ou même celui de l'escrime : la danse restera toujours l'exercice préféré du beau sexe. C'est que cet exercice lui convient naturellement ; et qu'il remédie le plus agréablement du monde, à l'existence sédentaire où s'étiole la femme, de par notre civilisation peu rationnelle. La jeune fille quittera volontiers son indolente immobilité pour courir à un exercice qu'elle aime passionnément. »<sup>87</sup>

- 42 Cependant, une forte ambivalence s'exprime dans les prescriptions entourant la danse. Monin explique en effet que cette activité peut être nuisible et il réprovoque alors la danse de salon pratiquée la nuit dans des atmosphères confinées, accusées en tout premier lieu, par une expression métaphorique, de pouvoir être un nid de l'hystérie :

« En effet, quoi de plus anti-hygiénique, que de commencer à danser vers minuit, dans une atmosphère plus ou moins infectée, et finir à cinq heures du matin ? La nuit est faite pour dormir, et encore moins pour la femme que pour l'homme, il n'est indifférent de faire de la nuit, le jour. La danse, envisagée de cette manière effeuille véritablement la jeune fille au point de vue physique comme au point de vue moral. Cet exercice ainsi compris n'a et ne saurait avoir jamais que de tristes lendemains ; et selon le mot de Fonsagrives, il 'défraîchit plus de jeunes filles qu'il ne fait naître de mariages' [...]. **C'est dans les nuits dansantes que l'hystérie prend ses ailes...** »<sup>88</sup>

- 43 La danse oui, mais dans un environnement sain, propice au contrôle des sens et des émotions. Une danse sous contrôle en somme, à la manière des peintures ou des sculptures que réalise Edgar Degas à la même époque.

- 44 Or ces ambiguïtés, qui se retrouvent de manière très forte dans le débat au sujet d'une pratique considérée comme féminine *par excellence*, vont se cristalliser sur la question de l'accès des femmes à la bicyclette qui se développe à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>89</sup>. L'année même où est publiée la gravure dans *Le Monde illustré*, le docteur Bellencontre<sup>90</sup> - médecin inspecteur de la *Société protectrice de l'enfance de Paris*, et par ailleurs professeur d'hygiène - fait paraître un ouvrage sur l'*Hygiène du vélocipède*. Il y développe un point de vue totalement favorable à la pratique féminine, précisant que cette pratique « aura des avantages marqués chez les jeunes filles pâles anémiques à tendances scrofuleuses, et dont la menstruation s'établit difficilement »<sup>91</sup>. Il ne fait pas mention d'effets propres sur l'hystérie, mais la contribution de la pratique à l'établissement aisé de la menstruation efface une cause susceptible de présider à l'apparition de l'hystérie. Il ajoute « en vélocipède, pas de soupirs, plus de conversations d'abord banales, attrayantes ensuite, dangereuses plus tard, plus de ces serremments de main et de taille, il lui faut de l'espace (...), le jour, le grand air (...) »<sup>92</sup>. En effet, la régulation du flux menstruel est également citée par les auteurs comme nécessaire dans la lutte contre l'hystérie et les troubles nerveux, maladies stigmatisées comme féminines.

- 45 Le corps féminin est alors « pathologisé » pour justifier de la pratique physique et sportive pour les femmes. Cependant, la lecture de ces discours révèle de nombreuses ambivalences et ambiguïtés. Ainsi, alors qu'il interdit très clairement la pratique de la bicyclette pendant la menstruation, O'Followell nuance son interdiction en la recommandant dans les cas de

dysménorrhée nerveuse, accusée de pouvoir générer des symptômes hystériques, en ayant d'ailleurs recours à l'argument du plein air pour la justifier davantage :

« Parfois l'hémorragie menstruelle n'existe pas à proprement parler ; la menstruation s'établit difficilement ; pour les jeunes filles qui seront dans ce cas l'exercice de la bicyclette aura des avantages marqués comme la pratique de plein air [...]. Nous avons constaté de remarquables cas de guérisons de dysménorrhée nerveuse obtenues par la bicyclette. »<sup>93</sup>

46 C'est l'influence bénéfique du plein air qui, ici encore, semble primer sur l'exercice même. Ce médecin s'inscrit complètement dans les préoccupations hygiénistes de l'époque.

47 Le gynécologue Raoul-Étienne Fauquez, qui attache une très grande importance à la pratique de la bicyclette par les femmes, illustre lui aussi ce paradoxe. Ses conclusions, contradictoires, révèlent l'embarras et la crainte des médecins devant l'usage féminin de la bicyclette. Il conseille la bicyclette pour les femmes en cas « de dysménorrhée en rapport avec des troubles nerveux. De dysménorrhée congestive due à toute cause susceptible de congestionner l'appareil utéro-ovarien, choc physique, choc moral »<sup>94</sup>. Cependant, après une liste de maux propres aux femmes, il finit par dresser la liste de tous ceux pour lesquels la bicyclette doit être au contraire formellement prohibée : « dans l'aménorrhée en rapport avec la phtisie pulmonaire, les affections cancéreuses, le diabète, les maladies organiques, du cœur, les maladies du rein, l'albumine ; dans le cas de métrorrhagies ou menstruation excessive »<sup>95</sup>. Ainsi, la bicyclette semble bénéfique essentiellement dans le cas de troubles nerveux, peut-être surtout du fait d'un temps de paroxysme dans l'évocation de l'hystérie<sup>96</sup>, mais nocive dans le cas d'autres pathologies. Tout se passe comme si les justifications pathologisantes permettaient de calmer des inquiétudes anthropologiques, générées par les pratiques physiques et sportives des femmes, quant à une possible dénaturation du corps féminin et à d'hypothétiques atteintes à son rôle dans la reproduction.

48 Ces « maladies féminines » caractérisent et différencient les discours médicaux étudiés de ceux qui traitent des hommes. Plus encore, en appuyant sur l'influence positive et/ou négative que la pratique physique et sportive féminine peut exercer sur les troubles nerveux des femmes, les médecins justifient leurs recommandations ou leurs proscriptions, ce qui génère de nombreuses ambiguïtés dans les discours. L'histoire des pratiques physiques et sportives féminines montre de façon paradigmatique une tension entre naturalité et historicité/plasticité du corps<sup>97</sup> : les médecins sont en effet à la fois persuadés de la plasticité du corps (puisque'il peut être forgé, formé par la pratique) et en même temps particulièrement mal à l'aise quant au respect des prescriptions de la Nature en matière de différence des sexes<sup>98</sup>.

## Conclusion

49 Les « corps hystériques », considérés comme ne pouvant s'exprimer physiquement, comme « emprisonnés », ou encore comme des corps « saturés », revêtent une importance toute particulière s'agissant de la pratique par les femmes d'activités physiques et sportives, qui a pour objectif de mettre ces corps en mouvement, de leur permettre de s'exprimer. Et lorsqu'il est question de troubles nerveux, l'activité physique pratiquée par les femmes devient ainsi à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, pour de nombreux médecins, un moyen de guérir l'hystérie.

50 Autour de la pathologie singulière qu'est l'hystérie, nous observons un engagement des médecins dans l'élaboration d'une « éducation physique » raisonnée. Ainsi, durant les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, quelques médecins, certes moins célèbres que certains de leurs collègues (Charcot, Déjerine, ou d'autres), s'engagent pleinement à la fois dans la définition de l'hystérie et dans des tentatives pour la soigner avec efficacité. Il existe une réelle préoccupation sanitaire et sociale dans l'ordre du discours d'une éducation physique médicale, et les médecins cherchent à « promouvoir » une éducation physique féminine. Si sous la Troisième République, le pouvoir politique semble prendre le leadership de l'institutionnalisation de l'éducation physique - y compris pour les filles et les femmes - d'autres acteurs sociaux n'en demeurent pas moins actifs. Dans ce contexte, la gymnastique se structure politiquement, et dans une certaine mesure scientifiquement, comme « projet » de

régénération quantitative et qualitative de la race, forme d'évolutionnisme lamarckien dont les objectifs sont l'amélioration de la santé et des qualités physiques des individus. Reprenant les notions de « dégénérescence » et de transmission de la « vigueur »<sup>99</sup>, le discours des médecins demeure empreint de conformisme et si leurs recommandations suivent les transformations étiologiques de l'hystérie, on peut aussi en souligner la continuité. Ce discours se réfère à la Femme, davantage qu'aux femmes dans leur diversité sociale et culturelle, dans une vision naturalisante, ignorant *de facto* les différences sociales.

51 Après une focalisation sur les affections orthopédiques dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, il semble que l'engagement des médecins, promoteurs de l'éducation physique, s'oriente davantage, après 1850, vers les affections nerveuses des femmes adultes. Si le propos peut être interprété, à certains moments, comme pleinement thérapeutique, il doit surtout être entendu comme un vecteur de déplacement des frontières, des définitions des corps féminins et plus globalement de la construction des différences de genre<sup>100</sup>. Si ces discours ne réalisent pas une libération des corps féminins – ce n'est jamais leur intention –, au moins ouvrent-ils la possibilité de se mouvoir.

52 Dans un article sur la pratique bourgeoise de la bicyclette, Christopher Thompson déclare « qu'elle [la bicyclette] contribua à la redéfinition de la division sociale et culturelle des sexes et de l'identité féminine »<sup>101</sup>. Il serait sans doute réducteur de créditer les mots des seuls médecins, de l'émergence et de la légitimation d'une véritable éducation physique féminine. C'est cependant en partie à leur initiative, s'agissant de pathologies nerveuses, comme auparavant de certaines affections orthopédiques<sup>102</sup>, que s'opère la légitimation de l'éducation physique féminine – parallèlement à une reconfiguration, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, du lamarckisme, dont le poids sur l'élaboration de l'éducation physique française – notamment féminine – reste à préciser.

---

### Notes

1 En préambule, nous souhaitons remercier Madame Monique Schneider pour sa relecture et ses critiques.

2 Anonyme, « Hystérie », in Antoine-François-Hippolyte Fabre, dir., *Dictionnaire des dictionnaires de médecine français et étrangers*, Paris, Germer Baillière, vol. 5, 1850, p. 106.

3 Jacques Defrance, *L'excellence corporelle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1987, p. 128 et suivantes.

4 Patrice Pinell, « Champ médical et processus de spécialisation », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 156-157, 2005, pp. 4-36.

5 Georg Weisz, « The Emergence of Medical Specialization in the Nineteenth Century », *Bulletin of the History of Medicine*, n° 77, 2003, pp. 536-575.

6 Patrice Pinell, « Champ médical et processus de spécialisation », art. cit., p. 19.

7 Karen Offen, *European Feminisms 1700-1950. A political history*, Stanford, Stanford University Press, 2000.

8 À la fin de notre période, la Troisième République fait voter une loi (le 30 novembre 1892) qui accorde aux médecins un « monopole » sur la pratique médicale (différenciation d'« associés collaborateurs », suppression de l'officier de santé, unification de la formation, etc.). À ce propos, on lira : Jacques Léonard, *La médecine entre les pouvoirs et les savoirs*, Paris, Aubier Montaigne, 1981.

9 Marguerite Zimmer, *Histoire de l'anesthésie. Méthode et techniques au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, EDP Sciences, 2008.

10 Mary Poovey, « “Scenes of an Indelicate Character” : The Medical “Treatment” of Victorian Women », in Catherine Gallagher, Thomas Laqueur, dir., *The Making of the Modern Body*, Berkeley, University of California Press, 1987, pp. 137-168.

11 Jacques Defrance, *L'excellence corporelle*, op. cit., p. 132.

12 Nicole Edelman, « Représentation de la maladie et construction de la différence des sexes. Des maladies de femmes aux maladies nerveuses, l'hystérie comme exemple », *Romantisme*, n° 110, 2000, pp. 73-87.

13 Thomas Laqueur, « Orgasm, Generation, and the Politics of Reproductive Biology », *Representations*, n° 14, 1986, pp. 1-41 ; Thomas Laqueur, *La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard, 1992.

- 14 Gertrud Pfister, « The Medical Discourse on Female Physical Culture in Germany in the 19th and Early 20th Centuries », *Journal of Sport History*, vol. 17, n° 2, 1990, pp. 183-198.
- 15 Mary Lynn Stewart, *For Health and Beauty. Physical Culture for Frenchwomen. 1880s-1930s*, Baltimore, John Hopkins University Press, 2001.
- 16 Joseph Grasset, « Hystérie », in Amédée Dechambre, dir., *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, Paris, Masson, 1889, vol. 51, p. 243.
- 17 Eugen Weber, *Fin de Siècle. La France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1986, p. 17 et suivantes.
- 18 Nicole Edelman, *Les métamorphoses de l'hystérique*, Paris, La Découverte, 2003, p. 65.
- 19 Cédric Grimoult, « La révolution transformiste en France (1800-1882) », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, vol. 47, n° 3, 2000, pp. 565-580.
- 20 Juliette Rennes, *Le mérite et la nature, Une controverse républicaine : l'accès des femmes aux professions de prestige 1880-1940*, Paris, Fayard, 2007, p. 8.
- 21 Georges Vigarello, *Histoire des pratiques de santé*, Paris, Seuil, 1999, p. 217 et suivantes.
- 22 À ce sujet, on lira : Richard Holt, « English Influences on French Sport : “Anglomania” and National Revival, 1870-1914 », *Stadion*, vol. 27, 2001, pp. 179-188.
- 23 À propos de l'histoire de la diffusion et de la démocratisation des sports modernes en France, on se réfèrera à deux articles : Eugen Weber, « Gymnastics and Sports in Fin-de-Siècle France : Opium of the Classes ? », *The American Historical Review*, vol. 76, n° 1, 1971, pp. 70-98 ; Gertrud Pfister, « Cultural Confrontations : German Turnen, Swedish Gymnastics and English Sport – European Diversity in Physical Activities from a Historical Perspective », *Culture, Sport, Society*, n° 6, 2003, pp. 61-91.
- 24 Taïeb El-Boujjoufi, « L'investissement médical en éducation physique », in Christian Pociello, dir., *Entre le social et le vital*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2004, pp. 161-172.
- 25 À ce sujet, on lira : Anaïs Bohuon, Antoine Luciani, « Biomedical Discourse on Women's Physical Education and Sport in France (1880-1922) », *International Journal of the History of Sport*, vol. 26, n° 5, 2009, pp. 573-593 ou Anaïs Bohuon, Grégory Quin, « Des scoliotiques aux hystériques : une histoire de l'éducation corporelle des fillettes et des jeunes filles (Années 1830 – Années 1900) », *Revue d'histoire de l'enfance irrégulière*, n° 12, 2010, pp. 181-194. Mais de manière assez générale, il existe relativement peu de travaux sur l'éducation physique féminine au XIX<sup>e</sup> siècle.
- 26 Juliette Rennes, *Le mérite et la nature, op. cit.*, p. 165 et suivantes.
- 27 Nicole Edelman, *Les métamorphoses de l'hystérique, op. cit.*, p. 54.
- 28 Pierre Roussel, *Système physique et moral de la femme*, Paris, Vincent, 1775, cité dans Juliette Rennes, *Le mérite et la nature*, p. 166.
- 29 Nicole Edelman, *Les métamorphoses de l'hystérique, op. cit.*, titre de son chapitre III.
- 30 Le projet du docteur Fonssagrives peut être résumé en ces termes : diffuser l'hygiène le plus largement possible, mais en prenant soin d'« envelopper des notions scientifiques rigoureusement exactes dans les formes littéraires propres à leur donner plus de diffusion et, par suite, plus d'utilité pratique. » (vi). Ses publications successives forment une réelle encyclopédie hygiénique de la famille. La question de la différence des sexes est centrale dans son œuvre. Les mères et les filles font l'objet d'ouvrages, où leur éducation physique est construite, et explicitée en fonction de leurs besoins supposés : « santé, beauté, maternité, tels sont les trois termes que l'hygiène féminine doit constamment avoir devant les yeux, tels sont les trois intérêts qu'il faut mener de front. » (Jean-Baptiste Fonssagrives, *L'éducation physique des jeunes filles, ou avis aux mères sur l'art de diriger leur santé et leur développement*, Paris, Hachette, 1869, p. 53). Selon Fonssagrives, la femme ou plutôt les femmes constituent la pierre angulaire de l'hygiène.
- 31 Jean-Baptiste Fonssagrives, *L'éducation physique des jeunes filles, op. cit.*, p. 134.
- 32 *Ibid.*
- 33 *Ibid.*
- 34 *Ibid.*, p. 135.
- 35 *Ibid.*
- 36 *Ibid.*, p. 134.
- 37 Nicole Edelman, « Représentation de la maladie... », art. cit., p. 77.
- 38 Grégory Quin, « Genèse et structure d'un interchamp orthopédique (première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle). Contribution à l'histoire de l'institutionnalisation d'un champ scientifique ». *Revue d'histoire des sciences*, vol. 64, n° 2, 2011, pp. 321-345.
- 39 Narcisse-Auguste, Le Blond, *Manuel de gymnastique hygiénique et médicale, comprenant la description des exercices du corps et leurs applications au développement des forces, à la conservation de la santé et au traitement des maladies*, Paris, Baillière, 1877, p. 436.

40 *Ibid.*

41 Au sujet des résistances à l'accès des femmes à l'éducation intellectuelle au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, on lira Juliette Rennes, *Le mérite et la nature*, *op. cit.* ; Rebecca Rogers, « Competing Visions of Girls' Secondary Education in Post-Revolutionary France. ». *History of Education Quarterly*, vol. 34, n° 2, 1994, pp. 147-170.

42 Elsa Dorlin, *La matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la nation française*, Paris, La Découverte, 2006.

43 Narcisse-Auguste Le Blond, *Manuel de gymnastique hygiénique et médicale*,... *op. cit.*, p. 362.

44 *Ibid.*, p. 363.

45 Claude Blanckaert, « Les usages de l'anthropologie », in Claude Blanckaert, dir., *Les politiques de l'anthropologie, discours et pratiques en France (1860-1940)*, Paris, L'Harmattan, 2001, pp. 9-26 ; Claude Blanckaert, « Logiques de l'anthropotechnie. Mesure de l'homme et bio-sociologie (1860-1920) », *Archives internationales d'histoire des sciences*, n° 51(146), 2001, pp. 65-73.

46 Alfred-Charles Collineau, *La gymnastique. Notions physiologiques et pédagogiques. Applications hygiéniques et médicales*, Paris, Baillière, 1884, p. 719.

47 Alfred-Charles Collineau, *La gymnastique : conférence faite devant la Société pour l'instruction élémentaire, le 8 mars 1882*, Paris, 1882.

48 Alfred-Charles Collineau, *L'hygiène à l'école*, Paris, Baillière, 1889.

49 Pierre Guillaume, « L'hygiène à l'école et par l'école », in Patrice Bourdelais, Olivier Faure, dir., *Les nouvelles pratiques de santé*, Paris, Armand Colin, 2005, pp. 213-226.

50 Alfred-Charles Collineau, *L'hygiène à l'école*, *op. cit.*, p. 149.

51 Pierre Briquet, *Traité clinique et thérapeutique de l'hystérie*, Paris, Baillière, 1859, p. 161.

52 Nicole Edelman, « Représentation de la maladie... », art. cit., p. 77.

53 Pour appréhender l'Idéologie, on lira : François Picavet, *Les Idéologues : essai sur l'histoire des idées et des théories scientifiques, philosophiques, religieuses, etc. en France depuis 1789*, Paris, Félix Alcan, 1891.

54 Jacques Léonard, « La pensée médicale au XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue de synthèse*, 3<sup>ème</sup> série, n° 109, 1983, p. 31.

55 Sur l'histoire de l'essor de ces établissements, on lira les conclusions de notre article : Grégory Quin, Jacques Monet, « De Paris à Strasbourg : L'essor des établissements orthopédiques et gymnastiques en France (première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle) », *Histoire des sciences médicales*, vol. 45, n° 4, 2011, pp. 369-380.

56 Jean-Baptiste Fonssagrives, *L'éducation physique des jeunes filles*, *op. cit.*, p. 137.

57 Narcisse-Auguste Le Blond, *Manuel de gymnastique hygiénique et médicale*, *op. cit.*, p. 437.

58 François Ribes, *Traité d'hygiène thérapeutique ou applications des moyens de l'hygiène au traitement des maladies*, Paris, Baillière, 1860, p. 693.

59 Narcisse-Auguste Le Blond, *Manuel de gymnastique hygiénique et médicale*, *op. cit.*, p. 438.

60 Alfred-Charles Collineau, *La gymnastique. Notions physiologiques et pédagogiques*, *op. cit.*, p. 762.

61 À propos de la « carrière » hospitalière de Napoléon Laisné, on lira notamment son autobiographie : Napoléon Laisné *Histoire d'une vie entière pratiquée avec dévouement désintéressé : dans l'armée, dans l'instruction publique, dans l'instruction primaire avec quarante années révolues de pratique dans les hôpitaux*. Paris, Picard Kaan, 1895.

62 Grégory Quin, « Un professeur de gymnastique à l'hôpital. Napoléon Laisné (1810-1896) introduit la gymnastique à l'hôpital des Enfants Malades », *Revue STAPS*, vol. 86, n° 4, 2009, pp. 79-91.

63 Napoléon Laisné, *Du massage, des frictions et manipulations appliqués à la guérison de quelques maladies*, Paris, Masson, 1868.

64 Soutenue en 1863, la thèse connaît sa deuxième réédition en 1884 : Jean-Dominique-Joachim Estradère, *Du massage. Son historique, ses manipulations, ses effets physiologiques et thérapeutiques*, Paris, Delahaye, 1884.

65 À propos de la genèse de l'engagement du docteur Bouvier, on lira les éloges funèbres réalisés par le docteur de Saint-Germain (successeur de Bouvier à l'hôpital des Enfants Malades), dont une version a été publiée : Louis-Alexandre de Saint-Germain, *Chirurgie orthopédique thérapeutique des difformités congénitales ou acquises. Leçons cliniques professées à l'hôpital des Enfants malades*, Paris, Baillière, 1883.

66 Jacques Monet, *Émergence de la kinésithérapie en France à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle. Une spécialité médicale impossible. Genèse, acteurs et intérêts de 1880 à 1914*, Thèse pour le doctorat de sociologie. Université de Paris-I Sorbonne, 2003, p. 154.

- 67 Napoléon Laisné, *Applications de la gymnastique à la guérison de quelques maladies, avec des observations sur l'enseignement actuel de la gymnastique*, Paris, Leclerc, 1865, p. 139.
- 68 *Ibid.*, p. 140
- 69 Eric Dunning, Kenneth Sheard, « La séparation des deux rugbys », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 79, 1989, pp. 92-107.
- 70 Alfred-Charles Collineau, *L'hygiène à l'école*, *op. cit.*, p. 197.
- 71 Serge Fauché, « Le médecin et la bicyclette. Le sport vélocipédique entre sciences et idéologies à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle », *Stadion*, vol. 27, 2001, pp. 201-212.
- 72 Julien Alvin, *La femme & la bicyclette. Le cyclisme féminin au point de vue sportif-hygiénique-curatif. Opinions des médecins*, Paris, Vélodrome du Pré-Catelan, 1895, p. 11.
- 73 Raoul-Etienne Fauquez, *La bicyclette au point de vue de la femme*, Clermont, Daix, 1897, p. 12.
- 74 Ludovic O'Followell, *Bicyclette et organes génitaux*, Paris, Baillière, 1900, p. 122.
- 75 Célestin Lecomte, *L'escrime au point de vue médical*, Thèse de médecine à la faculté de médecine de Paris sous la direction du professeur Laboulbène, 1895.
- 76 Du reste, pour lui l'hystérie n'est pas la névrose la plus menaçante, comparativement à l'épilepsie, ou même la chorée, à laquelle il a consacré sa thèse de doctorat : Georges Dujardin-Beaumetz, *De l'ataxie locomotrice*, Thèse pour le doctorat en médecine présentée et soutenue le 19 février 1862.
- 77 Georges Dujardin-Beaumetz, *L'hygiène thérapeutique. Gymnastique, Massage, Hydrothérapie, Aérothérapie, Climatothérapie*, Paris, Doin, 1888, p. 52.
- 78 À propos de l'histoire de la kinésithérapie en France, on lira Jacques Monnet, *La naissance de la kinésithérapie*, Paris, Glyphe, 2009.
- 79 Georges Dujardin-Beaumetz, *L'hygiène thérapeutique. Gymnastique, Massage*, *op. cit.*, p. 52.
- 80 Eugène Dally, « Gymnastique », in Amédée Dechambre, dir., *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, vol. 47, Paris, Masson Asselin, 1886, pp. 793-869.
- 81 *Ibid.*, p. 838.
- 82 *Ibid.*, p. 839.
- 83 *Ibid.*
- 84 *Bulletin de l'Académie de médecine*. Séance du 11 septembre 1894. « À propos d'un travail de M. le Dr. Louis-Henri Petit relatif à trois cas de mort subite en vélocipédie » par M. Hallopeau, p. 267.
- 85 Pierre de Coubertin, « L'éducation physique au XX<sup>e</sup> siècle », in *Notes sur l'éducation publique*, Paris, Hachette, 1901, p. 207.
- 86 Thomas Laqueur, *La fabrique du sexe*, *op. cit.*, p. 19.
- 87 Ernest Monin, *La santé par l'exercice et les agents physiques*, Paris, Doin, 1889, p. 141.
- 88 *Ibid.*, p. 145.
- 89 Serge Fauché, « Sports et identités psychologiques à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècles », in Serge Fauché, Jean-Paul Callède *et al.*, dir., *Sport et identités*, Paris, L'Harmattan, 2000, pp. 365-373.
- 90 Docteur en médecine de Rouen, Médecin en chef des Bureaux de Bienfaisance de Rouen de 1864 à 1883. Président du Comité d'Hygiène de la Société Industrielle de Rouen. Médecin honoraire de l'Assistance Publique de la ville de Rouen. Auteur de travaux et communications sur l'hygiène et les « Ennemis de la santé » que sont l'alcool et le tabac.
- 91 Paracelse-Elie-Désiré Bellencontre, *Hygiène du vélocipède*, Paris, Richard, 1869, p. 30.
- 92 *Ibid.*, p. 30
- 93 Ludovic O'Followell, *Bicyclette et organes génitaux*, *op. cit.*, p. 122-123.
- 94 Raoul-Etienne Fauquez, *La bicyclette au point de vue de la femme*, *op. cit.*, p. 26.
- 95 *Ibid.*
- 96 Nicole Edelman, *Les métamorphoses de l'hystérique*, *op. cit.*, p. 110 et suivantes.
- 97 Roberta Park, « Physiology and Anatomy are Destiny !?: Brains, Bodies and Exercise in Nineteenth Century American Thought », *Journal of Sport History*, vol. 18, n° 1, 1991, pp. 31-63.
- 98 Nicole Edelman, « Représentation de la maladie... », art. cit.
- 99 Jacques Roger, « Darwin, Haeckel et les français », in Yvette Conry, dir., *De Darwin au darwinisme : science et idéologie*, Paris, Chantilly, 1982, pp. 149-165.
- 100 Gertrud Pfister, « Activités physiques, santé et construction des différences de genre en Allemagne », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 23, 2006, pp. 45-73.
- 101 Christopher Thompson, « Un troisième siècle ? Les bourgeoises et la bicyclette dans la France fin de siècle », *Le mouvement social*, n° 192, 2000, pp. 9-39

102 Grégory Quin, « Le sexe des difformités et la réponse orthopédique (1819-1862) ». *Genre et Histoire*, n° 4, <http://genrehistoire.revues.org/index523.html>

---

### ***Pour citer cet article***

#### Référence électronique

Grégory Quin et Anaïs Bohuon, « Des hystériques en mouvement : d'une assignation à une libération des corps ? Engagement des médecins et discours thérapeutiques dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle en France », *Genre & Histoire* [En ligne], 10 | Printemps 2012, mis en ligne le 01 mars 2013, consulté le 02 janvier 2015. URL : <http://genrehistoire.revues.org/1638>

---

### ***Droits d'auteur***

© Tous droits réservés

---

### ***Résumés***

Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, une partie substantielle du champ médical se focalise sur cette « pathologie » aux contours troubles qu'est l'hystérie. Elle produit une littérature médicale, intéressante du point de vue de l'histoire des corps féminins en mouvement et de la manière dont les acteurs de l'époque mobilisent les « théories » biologiques - et donc du genre -, sur fond de métamorphoses de l'épistémologie médicale. Au sujet de l'hystérie, mouvements des corps et efficacité thérapeutique entrent dans une dialectique singulière : les discours médicaux sur une éducation physique féminine oscillent entre d'évidentes logiques d'assignation aux normes sociales associées à la féminité et une « libération » sous contrôle et modérée des corps. Dans ce cadre, l'engagement des médecins n'entérine pas uniquement une situation préexistante. Bien au contraire, les médecins, édifiant la mère en pilier de l'habitus social bourgeois, participent à la stabilisation d'un différentialisme sexuel, scientifiquement fondé. En nous focalisant sur l'hystérie, nous dévoilons, à l'interstice entre médecine et pédagogie, quelques éléments d'une histoire de la circulation des discours « pour un mouvement qui soigne » les corps féminins hystérisés.

Throughout the nineteenth century, a growing part of the French medical field focuses on this specific « pathology » called Hysteria. At that time, doctors are producing a rich literature especially fixed on female bodies, a big corpus which is also a great opportunity for the history we want to do: to analyse both the representations around female moving bodies and the influences of the biological theories and the epistemological transformations of medicine. Around hysteria, body movement and therapeutic efficiency allow a controlled “female body liberation”, but the socio-political frame – shared by doctors – still contributes to maintain women in their social and medical corset. Doctors' commitment does contribute to reinforce the sexual dichotomy of the French society of the second half of the nineteenth century, and in the same dynamic they contribute to strengthen the connection made between motherhood and femininity as a pillar from Bourgeois' ethos. With our focalisation on hysteria, our ambition is to analyse in deep, at the border between medicine and pedagogy, discourses' flow made for physical activities that can heal female bodies concerned by hysteria.

### ***Entrées d'index***

**Mots-clés :** Hystérie, Gymnastique, Médecine, Corps, XIXe siècle

**Keywords :** Hysteria, Gymnastics, Medicine, Female Bodies, XIXth century